Communiqué de presse

Alain P., en obésité massive, bloqué chez lui et en danger : la Ligue contre l'obésité dénonce l'immobilisme de l'Etat

Sans soins ni secours, cet homme qui vit dans un appartement insalubre de Perpignan attend désespérément une évacuation promise mais qui ne vient toujours pas. La Ligue contre l'obésité a écrit au Premier ministre et au ministre de la Santé. Elle s'apprête à déposer plainte.

« Nous sommes scandalisés par cette situation sanitaire dégradante qui n'a que trop duré. La vie de cet homme est en danger et, avec son avocat, nous agissons sur les terrains médical, social, politique et judiciaire pour qu'il soit assisté et soigné de toute urgence ». Agnès Maurin, directrice de la Lique contre l'obésité, laisse éclater sa colère.

Devant l'extrême gravité de la situation de M. Alain P, atteint d'obésité massive, vivant dans une grande précarité, cloué au sol dans un appartement insalubre dans un quartier de Perpignan, considéré comme l'un des plus pauvres de France, la Ligue contre l'obésité vient d'alerter les Pouvoirs publics.

Par courrier en date du 26 octobre 2020, elle a saisi le Premier ministre, Jean Castex, et le ministre de la Santé, Olivier Véran, sur cette situation dégradante qui ne trouve aucune issue malgré de multiples réunions de travail organisées par la préfecture des Pyrénées-Orientales.

Devant l'incapacité de l'Etat à mettre un terme à cette souffrance indigne au pays des Droits de l'Homme, la Ligue contre l'obésité s'apprête à déposer plainte pour « non assistance à personne en péril » et « non assistance et mise en danger de la vie d'autrui ».



Probablement victime d'une fracture de la jambe, incapable de se mouvoir, alimenté tant bien que mal par son frère, Alain P. ne peut aujourd'hui sortir de son domicile. Seule une intervention mobilisant les services de secours et de sécurité permettrait de l'exfiltrer de chez lui en cassant la façade et en agrandissant une fenêtre. Cette opération nécessite l'installation d'une grue dans un quartier très exigu et l'utilisation d'un brancard spécial pour transporter ce patient jusqu'à l'hôpital.

Eu égard à l'inertie constatée dans ce dossier devenu humanitaire, la Ligue contre l'obésité ne voit pas d'autre solution que le recours à la justice. En cela, elle rejoint et partage la position de Me Jean Codognès, l'avocat de M. Alain P. qui s'est adressé au ministre de l'Intérieur pour lui faire part des souffrances insupportables de son client et l'informer qu'il envisageait, lui aussi, de déposer plainte.

Depuis la mi-juillet, il n'a reçu la visite d'aucun médecin ni d'infirmière. Malgré un protocole d'accord signé le 4 août par toutes les parties, le dossier n'a pas avancé d'un pouce. « La Ligue contre l'obésité s'insurge contre cet immobilisme, poursuit Agnès Maurin. C'est une situation inhumaine et impensable au XXIe siècle. Nous savons qu'il s'agit d'une affaire sanitaire particulièrement complexe mais il arrive un moment où l'indignation l'emporte sur la patience ».

La Ligue contre l'obésité et l'avocat d'Alain P. ont entrepris des démarches afin qu'un professionnel de santé se rende rapidement sur place afin de caractériser l'urgence de la situation et de contraindre l'Etat, par la voie judiciaire, de porter secours à ce patient en détresse dont la vie est aujourd'hui en jeu.

Contact : Agnès Maurin, directrice, co-fondatrice de la Ligue contre l'obésité, 06 07 64 86 03 / agnes.maurin@liguecontrelobesite.org

